Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_051-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_051

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Vendredi 24 avril 2026

Présents : 28
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, Mme Hélène REUX, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, Mme Maryline DUFÉE, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Marie-Paule DAHIREL, Mme Valérie HOMO, M. Mickaël CHALMEL, M. Samuel MARTINEAU, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, Mme Sabine NIEL, M. Benjamin LE GONIDEC, Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, Mme Patricia VEYRIES, M. Jean-Michel GOIZET, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, Mme Fabienne DERONDIER, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 1
M. Nicolas MACAIGNE a donné pouvoir à Mme Muriel ROLLAND

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
M. Dylan LEMOINE

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_051-DE

6- ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « LES NOTES D'EMERAUDE » – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Christine COLAS, Maire

L'association intercommunale « Les notes d'Emeraude » a été créée le 9 juillet 2019, afin de promouvoir auprès de la population, et notamment auprès des enfants et des adolescents, le goût de la musique, en organisant et en patronnant toutes manifestations à caractère musical.

Ses objectifs :
- Assurer une mission de sensibilisation des enfants à la musique, grâce à une offre d'ateliers collectifs variée ;

- Assurer une mission d'enseignement musical ;

- Assurer un rayonnement musical sur toutes les communes partenaires de la communauté de communes.

Les membres de droit sont les communes de Saint-Briac-sur-Mer, Lancieux, Saint-Lunaire, Trémereuc, La Richardais, Le Minihic-sur-Rance et Pleurtuit.

Il convient de nommer un titulaire et un suppléant afin de représenter la commune de Pleurtuit au sein de cette association.

Considérant les candidatures à ces postes de :

- Mme Muriel ROLLAND, titulaire
- Mme Marie-Paule DAHIREL, suppléante

À l'unanimité, les membres de l'assemblée délibérante décident de procéder à cette élection à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE en tant que représentant (et son suppléant) de la commune auprès de l'Association « Les notes d'Emeraude » :

- Mme Muriel ROLLAND, titulaire
- Mme Marie-Paule DAHIREL, suppléante

Adopté par 28 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. Gomez)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine COLAS

Le secrétaire de séance,
Dylan LEMOINE